

Ouverture des inscriptions en 1^{ère} année de Doctorat Année universitaire 2025-2026

1/ Procédure de réinscription

1. Pré-inscription **obligatoire** en ligne à partir du lien : <https://etu.um5.ac.ma>
2. Formulaire de réinscription et rapport dur l'état d'avancement signé par le Directeur de thèse et le responsable de la structure de recherche
3. Paiement des frais d'inscription par virement ou versement aux compte bancaires de de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs ouvert à la Trésorerie Générale du Royaume :
 - N°: 310 810 1000024004022201 21 pour les non-salariés
 - N°: 310 810 1000024701997601 17 pour les salariés
4. Dépôt **obligatoire** du dossier de réinscription en format papier au Service des Inscriptions au Cycle Doctoral de l'EMI (Avenue Ibn Sina, Agdal – Rabat)

2/ Dossier de Réinscription

1. Récépissé de la demande de réinscription en ligne sur la plate-forme de l'Université
2. rapport dur l'état d'avancement signé par le Directeur de thèse et le responsable de la structure de recherche
3. A partir de la 3^{ème} année de réinscription : les copies des communications et des articles publiés ou en cours de publication
4. A partir de la 4^{ème} année de réinscription : une demande de dérogation, adressée au directeur de l'EMI, motivée et validée par le Directeur de thèse.
5. Pour les non-salariés, une Attestation de Non emploi délivrée par les autorités compétentes
6. Pour les fonctionnaires des établissements publics et semi-publics une Attestation de Salaire
7. Pour les employés du secteur privé, une Attestation de Salaire et une Attestation de la CNSS des déclarations des salaires
8. Copie de l'ordre de virement ou du versement des frais d'inscription

3/ Calendrier

1. Ouverture de la plate-forme de réinscription : Du 15 Juillet au 10 Septembre 2025
2. Date limite de dépôt de dossier pour réinscription : 30 Septembre 2025